

COMMUNIQUE DE PRESSE

Safran fait le point sur l'activité des premiers mois de 2020 à l'occasion de son Assemblée générale mixte 2020.

L'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'administration sont approuvées par les actionnaires.

Paris, le 28 mai 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Safran (Euronext Paris : SAF) s'est réunie ce jour, à huis clos, au siège social, sous la présidence de Ross McInnes, Président du Conseil d'administration.

L'Assemblée générale était retransmise en direct sur le site internet de la Société et par voie de conférence téléphonique.

Ross McInnes, Président du Conseil, et Monique Cohen, Présidente du comité des nominations et des rémunérations, ont présenté les éléments liés à la gouvernance et aux rémunérations des mandataires sociaux. Ce fut également l'occasion pour Olivier Andries, futur Directeur Général de Safran, de se présenter aux actionnaires.

Philippe Petitcolin, Directeur Général, et Bernard Delpit, Directeur Financier du Groupe ont présenté l'activité et les résultats 2019 du Groupe, le plan d'adaptation mis en œuvre pour répondre à la crise du Covid-19, l'activité des 4 premiers mois de 2020 et la situation de liquidité du Groupe.

1. Point sur les opérations industrielles et les mesures prises par Safran pour faire face à la crise

Dans un contexte global de baisse des livraisons d'avions neufs, Safran estime désormais que le nombre des livraisons de moteurs LEAP devrait être inférieur à 1 000 en 2020.

L'objectif du Groupe est de réduire significativement ses coûts et d'abaisser le point mort de ses activités pour bénéficier de la reprise quand elle aura lieu.

Safran a réagi vite pour s'adapter à ce nouvel environnement. Le plan d'adaptation déjà mis en place en début d'année pour faire face à l'arrêt de la production du 737 MAX a été très fortement amplifié. Pour rappel, il s'agit :

- d'adapter les effectifs aux besoins de l'activité telle que confirmée par les clients :
 - activité partielle dans tous les pays où ces mesures sont possibles : 35 % au niveau mondial (40 % en France) au 18 mai 2020,
 - réduction du nombre de contrats à durée indéterminée pour toutes les activités du Groupe,
 - non renouvellement des contrats courts.
- d'actualiser à la baisse les programmes d'achats, en ligne avec la diminution des demandes des clients,
- de réduire les investissements (CAPEX) représentant une baisse de près de 60% des nouveaux engagements par rapport à 2019,
- de baisser de 30% les dépenses de R&D par rapport à 2019,
- de réduire les coûts opérationnels (OPEX) de plus de 20% par rapport à 2019¹.

¹ Hors achats et y compris dépenses de R&D

2. Point sur l'activité et sur la liquidité du Groupe

Comme anticipé, les impacts de la crise du Covid-19 constatés en mars (-20,4% du chiffre d'affaires par rapport à mars 2019) se sont nettement amplifiés en avril. La baisse de l'activité sur le mois d'avril est de l'ordre de -50% pour le Groupe par rapport à avril 2019.

La génération mensuelle de cash-flow libre a cependant été positive sur les 4 premiers mois de l'année. Au 30 avril 2020, la trésorerie et équivalent de trésorerie s'élevait à 3,248 Mds€ (donnée non-auditée). Safran dispose d'une ligne de crédit de 2,52 Mds€ (non tirée) qui reste disponible jusqu'en décembre 2022. Cette facilité sert de ligne de sécurité du programme de papier commercial (NEU CP) dont l'encours était de 1,976 Md€ au 30 avril 2020. Le plafond du programme NEU CP a été relevé de 2,5 Mds€ à 3,0 Mds€.

Par ailleurs, Safran a mis en place le 22 avril un prêt relais de 3 Mds€ syndiqué auprès de plusieurs banques françaises et internationales. Safran en a refinancé 800 M€ dès le 15 mai sous la forme d'une émission d'obligations convertibles² à 7 ans portant un coupon annuel de 0,875% et faisant ressortir une prime de conversion de 40% (soit un prix d'exercice de 108,23 €).

Afin de poursuivre la sécurisation des ressources long terme du Groupe et l'allongement de la maturité de sa dette, Safran envisage de procéder prochainement, et sous réserve des conditions de marché, à une émission obligataire de taille *benchmark* sur le marché du placement privé américain (USPP).

3. Messages clés

- **À ce jour, une reprise progressive est le scénario central**

A court terme, les compagnies aériennes d'une part et l'industrie aéronautique d'autre part devraient bénéficier de différentes formes de solutions des pouvoirs publics.

A long terme, les perspectives restent bonnes pour Safran, notamment parce que sa flotte de moteurs CFM56 de seconde génération est jeune (environ 57 % des CFM56-5b/7b ont moins de 10 ans) et efficace dans le contexte actuel.

- **Les principaux éléments de la stratégie du Groupe sont toujours d'actualité**

Safran entend consolider sa position de motoriste à part entière, continuer son développement dans les équipements, poursuivre sa stratégie de niche dans la défense et redevenir un acteur de tout premier plan dans les intérieurs d'avions.

Son engagement en faveur de l'aviation décarbonnée est plus encore nécessaire.

Le plan de baisse des coûts mis en place par Safran préserve les priorités environnementales de sa feuille de route R&T et Innovation. Safran continue de travailler à la prochaine génération d'avions « bas carbone » et sur le successeur du moteur LEAP avec son partenaire GE pour offrir un gain de consommation au moins égal ou supérieur à celui apporté par le LEAP par rapport au CFM56.

Par ailleurs et à titre d'illustration, Safran s'engage également à soutenir le lancement par les Etats et l'Union européenne de plans d'investissements et de mesures réglementaires visant à favoriser la disponibilité et l'utilisation de carburants alternatifs durables pour l'aviation. Ceci devra être fait en tenant compte de la situation de l'industrie aéronautique et des clients de Safran après la crise du Covid-19.

² Obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes (OCEANE)

- **Plus globalement, Safran contribue aux Objectifs de Développement Durable 2030 de l'ONU**

Les engagements de Safran portent sur 12 des 17 objectifs et reflètent les actions déployées dans le Groupe en cohérence avec ses activités et les enjeux prioritaires de sa matrice de matérialité³.

Parmi ceux-ci, figurent :

- l'égalité professionnelle avec notamment l'objectif d'atteindre 16% de femmes cadres dirigeantes en 2023,
- la lutte anti-corruption : Safran a été la première société du CAC 40 à être certifiée «anti-corruption» par l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (ADIT),
- une relation de long terme et responsable à l'égard des sous-traitants et fournisseurs : déploiement du plan de vigilance externe avec notamment l'engagement des fournisseurs de signer la charte d'achats responsables de Safran. Safran est également titulaire du Label Relations Fournisseurs Responsables (LRFR).

4. Résultat des votes de l'Assemblée générale

L'ensemble des résolutions soumises au vote de l'Assemblée générale et agréées par le Conseil d'administration a été adopté.

Les actionnaires ont ainsi approuvé :

- les comptes de l'exercice 2019 et l'affectation du résultat. Comme cela avait été annoncé dès le 26 mars dernier, aucun dividende ne sera versé au titre de 2019 ;
- la nomination de Patricia Bellinger en qualité d'administrateur indépendante supplémentaire. Elle rejoint également le comité des nominations et des rémunérations, par décision du Conseil d'administration ;
- les nominations de deux nouveaux administrateurs représentant les salariés actionnaires, Anne Aubert et Marc Aubry, compte tenu de l'arrivée à échéance des mandats de leurs prédécesseurs. Par décision du Conseil d'administration, Marc Aubry rejoint également le comité d'audit et des risques, en lieu et place de Gérard Mardiné ;
- l'ensemble des résolutions portant sur les rémunérations des mandataires sociaux (rémunérations 2019, informations sur les rémunérations, politiques de rémunérations 2020, enveloppe de rémunération des administrateurs) ;
- la nouvelle autorisation permettant à Safran de racheter ses propres titres à un prix maximum d'achat porté à 165 € par action ;
- les modifications statutaires proposées.

A l'issue de l'Assemblée générale, le taux d'indépendance du Conseil d'administration, désormais composé de 18 membres, ressort à 64,3 %⁴, et le taux de féminisation à 42,8 %⁵,

Les résultats des votes de l'Assemblée générale seront mis en ligne sur le site Internet www.safran-group.com, dans la rubrique dédiée à l'Assemblée générale 2020.

³ L'ensemble des informations relatives à la performance extra-financière de Safran figure au chapitre 5 de son Document d'enregistrement universel 2019 ainsi que dans son rapport intégré 2019 disponibles sur son site internet

⁴ Les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs représentant les salariés n'étant pas pris en compte dans ce calcul, conformément au code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef

⁵ Les administrateurs représentant les salariés actionnaires et les administrateurs représentant les salariés n'étant pas pris en compte dans ce calcul, conformément à la loi.

Safran est un groupe international de haute technologie opérant dans les domaines de la propulsion et des équipements aéronautiques, de l'espace et de la défense. Implanté sur tous les continents, le Groupe emploie plus de 95 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 24,6 milliards d'euros en 2019. Safran occupe, seul ou en partenariat, des positions de premier plan mondial ou européen sur ses marchés. Pour répondre à l'évolution des marchés, le Groupe s'engage dans des programmes de recherche et développement qui ont représenté en 2019 des dépenses de près de 1,7 milliard d'euros.

Safran est une société cotée sur Euronext Paris et fait partie des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

Pour plus d'informations : www.safran-group.com / Suivez @Safran sur Twitter 

Contact presse

Catherine Malek : catherine.malek@safrangroup.com / +33 1 40 60 80 28 / + 33 6 47 88 03 17

Contact analystes et investisseurs

Cécilia Matissart : cecilia.matissart@safrangroup.com / +33 1 40 60 82 46 / + 33 6 49 44 60 34

Florent Defretin : florent.defretin@safrangroup.com / + 33 1 40 60 27 30 / + 33 7 20 26 19 11

Aurélie Lefebvre : aurelie.lefebvre@safrangroup.com / + 33 1 40 60 82 19 / + 33 6 80 16 24 98

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Ce document contient des informations et déclarations prospectives relatives à Safran qui ne se fondent pas sur des faits historiques mais sur des anticipations, elles-mêmes issues des estimations et opinions des dirigeants, et impliquent des risques et des incertitudes, connues ou non, qui pourraient aboutir à des résultats, performances ou événements significativement différents de ceux mentionnés dans ces déclarations. Ces déclarations ou informations sont susceptibles de porter sur des objectifs, intentions ou anticipations relatifs à des tendances, synergies, accroissements de valeur, plans, événements, résultats d'opérations ou situations financières futures, ou comprendre d'autres informations relatives à Safran, fondées sur les opinions actuelles des dirigeants, ainsi que sur des hypothèses établies à partir de l'information actuellement à la disposition des dirigeants. Ces déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots « s'attendre à », « croire », « planifier », « anticiper », « pourrait », « prévoir », ou « estimer », ainsi que par d'autres termes similaires. Ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Safran. Les investisseurs et les porteurs de titres devraient dès lors utiliser ces déclarations avec la plus grande précaution.

Les facteurs qui pourraient impliquer que les résultats et développements attendus diffèrent significativement de ceux reflétés dans ces déclarations prospectives comprennent, sans que cela soit limitatif : les incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel, fiscal ou réglementaire ; le risque que les nouvelles entités combinées ne réalisent pas les avantages escomptés, et notamment les synergies et les économies envisagées ; la capacité de Safran à mener à terme ses plans et sa stratégie, et à atteindre ses objectifs ; des résultats, obtenus par Safran, à l'issue de ces plans et de cette stratégie, inférieurs aux anticipations ; les risques décrits dans le Document d'Enregistrement Universel ; le plein impact de l'épidémie de la maladie du COVID-19.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les déclarations prospectives ne valent que le jour où elles sont données. Safran décline toute obligation de mettre à jour les informations publiques ou déclarations prospectives dans ce document pour refléter des événements ou circonstances postérieurs à la date du présent document, sauf si cette mise à jour est requise par les lois applicables.

UTILISATION D'INFORMATIONS FINANCIÈRES NON-GAAP

Ce document contient des informations financières complémentaires non-GAAP. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que ces indicateurs ne sont ni audités, ni reflétés directement dans les états financiers du Groupe établis selon les normes IFRS et qu'ils ne doivent donc pas être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers GAAP. De plus, de tels indicateurs financiers non-GAAP pourraient également ne pas être comparables à d'autres informations de même intitulé, utilisées par d'autres sociétés.